



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale *par correspondance* de l'Association «55+ d'Ecublens»

Pour rappel, chaque membre a reçu les documents de l'Assemblée Générale 2020 par courrier postal ou e-mail le 7 mai 2021, soit :

1. Rapport du Comité sur les activités de l'année écoulée ;
2. Rapport des comptes ;
3. Rapport de l'Organe de contrôle des comptes ;
4. Le budget 2022.

Dépouillement au local de l'Association, chemin de Veilloud 5, 1024 Ecublens

Le dépouillement des bulletins de vote est effectué par Mme Evelyne Messerli, Mme Dominique Nicolas et M. François Kislig.

- Bulletins de vote reçus : 99
- Bulletins de vote valables : 99

Résultats des votes :

- | | |
|---|------------------------|
| 1. Approbation des comptes 2020 : | 97 OUI / 2 abstentions |
| 2. Approbation du budget de 2022 : | 97 OUI / 2 abstentions |
| 3. Décharge au Comité : | 97 OUI / 2 abstentions |
| 4. Election du Comité : | 96 OUI / 3 abstentions |
| 5. Election du vérificateur des comptes suppléant : | 98 OUI / 1 NON |

Par conséquent :

1. Les comptes 2020 sont adoptés ;
2. Le budget 2022 est adopté ;
3. Décharge est donnée au Comité ;
4. Le Comité constitué de Mme Micheline Khemissa, M. Daniel Anken et M. Dominique Breider est élu ;
5. M. Claude Danalet est élu vérificateur des comptes suppléant.

Pour rappel, les vérificateurs des comptes 2021 seront :

1. Mme Catherine Meuter
2. M. Claudio Eyrauch



Comité 2020

De g. à dr. :

M. Daniel Anken

Mme Micheline Khemissa

M. Dominique Breider

Propositions individuelles :

Proposition de Mme Elisabeth Masson le 13.05.2021 :

- Vu les frais d'envoi postaux, je vous propose de faire un groupe WhatsApp pour les personnes qui n'ont pas d'adresse électronique.

Réponse du Comité le 14.06.2021 :

- Nous vous remercions de votre proposition, mais l'utilisation de WhatsApp nécessite la possession d'un abonnement téléphonique avec accès au Web ou une connexion WiFi, ce que la plupart des personnes visées ne possèdent pas. L'économie de frais postaux serait probablement faible. La visualisation de notre agenda sur un téléphone portable nécessite une adaptation spécifique de celui-ci. D'autre part, la personne en charge de ce groupe WhatsApp risquerait d'être submergée par de très nombreux messages émis par les 105 membres susceptibles d'utiliser cette application et nous doutons de trouver une personne qui accepterait la gestion de ce compte.

Le Comité remercie au nom de l'Association :

- Les deux membres sortants du Comité, Mme Suzanne Muller et M. Roland Trutmann pour leur précieuse collaboration depuis l'autonomisation de l'Association. A noter que tous les deux resteront actifs au sein de l'Association ;
- Le Conseil Communal et la Municipalité qui nous soutiennent et nous font confiance ;
- M. Serge Nicod, Chef de service des Affaires Sociales et ses collaborateurs qui sont toujours présents pour nous conseiller et nous assister lorsqu'on fait appel à eux ;
- M. Matthieu Jean-Mairet de Pro Senectute, chargé du suivi des Quartiers Solidaires autonomisés ;
- Mme Laureen Croset du service de la Culture, de la Jeunesse, des Sports, de l'Intégration et des Eglises qui assure la promotion de nos activités au travers des panneaux d'affichage communaux et du journal Ecublens Infos ;
- Mme Stéphanie Mayor de l'Administration générale/Greffe municipal qui publie sur le site Internet d'Ecublens toutes nos activités ;
- Tous nos partenaires qui sont à notre écoute et nous conseillent ;
- Ainsi que tous les membres de l'Association qui par leurs participations régulières aux activités donnent un sens au bénévolat effectué.

Comme vous l'aurez constaté, le nombre de membres constituant notre Comité ne respecte pas les statuts de notre Association. Ce n'est pas faute d'avoir recherché des personnes. Peut-être n'avons-nous pas été assez convainquants ? Les tâches administratives ne sont évidemment pas une distraction, mais elles sont essentielles pour le bon fonctionnement de l'Association et être crédible au regard de nos autorités communales qui nous subventionnent. Même l'appel que nous avons lancé dans le courrier annonçant l'Assemblée Générale est resté lettre morte ! Sachez qu'il n'est pas trop tard pour rejoindre le Comité en cours d'année et vous découvrir une nouvelle vocation qui sera officiellement validée en 2022. Il en va de la pérennité des "55+ d'Ecublens".

Le Comité vous prie de prendre note de la date de la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu le :

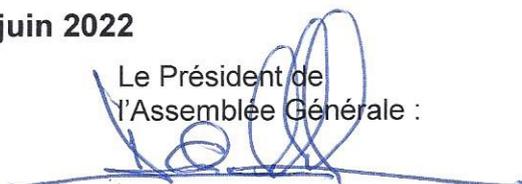
Samedi 11 juin 2022

La Secrétaire au PV de
L'assemblée Générale :



Marianne Diserens

Le Président de
l'Assemblée Générale :



Daniel Anken

Lieu et date : Ecublens, le 14 juin 2021